

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Impact du lancement du quatrième opérateur sur la position de la Belgique dans la comparaison des prix à l'échelle internationale

Bruxelles, le 19 décembre 2024 – Le quatrième opérateur DIGI a lancé son offre d'internet fixe et mobile le 11 décembre. Le service mobile est disponible au niveau national mais l'offre d'internet fixe n'est pour l'instant disponible que pour les consommateurs d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean, où DIGI a déployé (partiellement) son propre réseau de fibre optique. Le lancement du quatrième opérateur de réseau national pourrait entraîner un regain de la dynamique concurrentielle sur le marché belge des télécommunications.

Quels sont les services offerts actuellement par DIGI ?

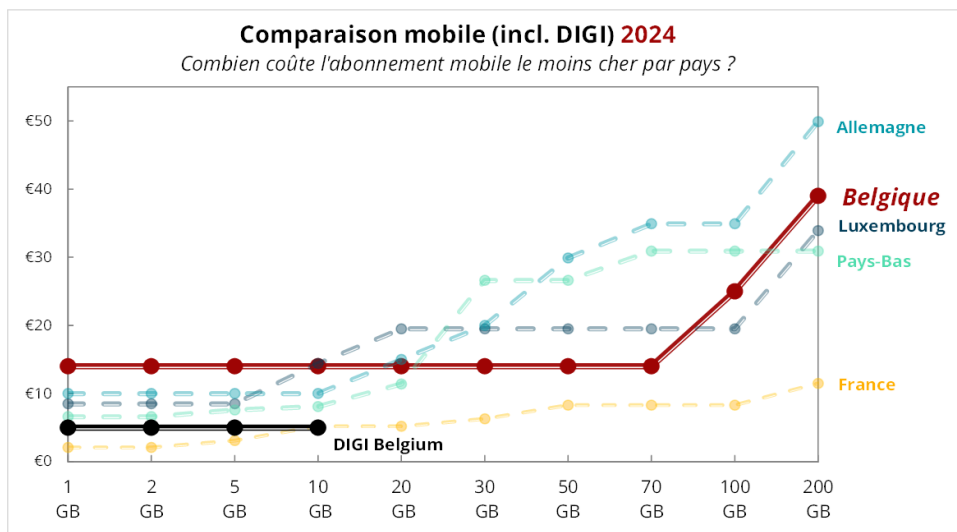
DIGI propose actuellement un seul plan tarifaire mobile. Pour 5 euros par mois, les consommateurs bénéficient d'appels et de SMS illimités et ont accès à 15 Go de données. Pour chaque gigaoctet supplémentaire, les clients paient 60 cents de plus. Cette offre est disponible dans toute la Belgique, mais pour l'instant uniquement via la technologie 4G et le réseau de Proximus, en attendant le déploiement de son propre réseau 4G/5G.

En ce qui concerne l'internet fixe, seuls les consommateurs d'Anderlecht et de Molenbeek-Saint-Jean peuvent s'abonner pour l'instant. L'offre commence à 10 euros par mois pour l'internet illimité avec une vitesse de téléchargement de 500 Mbps. D'autres vitesses sont disponibles ainsi que des combinaisons d'internet fixe avec la téléphonie mobile et/ou fixe.

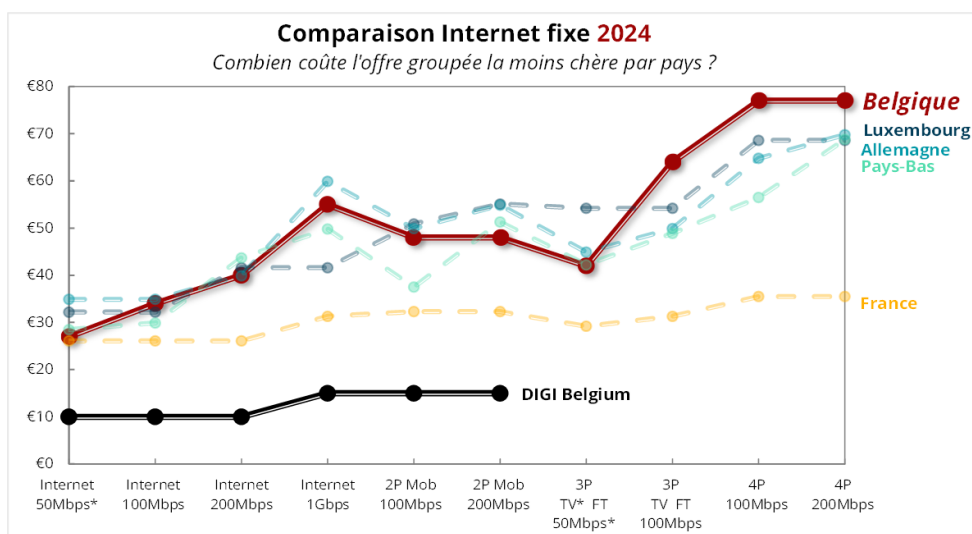
Quel est l'impact du lancement de DIGI sur la position de la Belgique dans l'étude de prix internationale de l'IBPT ?

Les graphiques ci-dessous simulent l'impact potentiel de cette nouvelle offre de produits sur la position de la Belgique par rapport à ses pays voisins. Cette simulation est basée sur la dernière étude de prix internationale de l'IBPT.¹

¹ Les tarifs de DIGI ne sont pas pris en compte dans cette étude car, compte tenu de la méthodologie, seuls les produits qui étaient disponibles en octobre 2024 sont pris en compte, ce qui n'est pas le cas de DIGI. En outre, l'étude n'inclut que les opérateurs (et leurs sous-marques) qui détiennent au moins 5 % du marché national, un seuil que DIGI n'a naturellement pas encore atteint.



Sur le **marché mobile**, DIGI crée une position nettement plus favorable pour la Belgique dans le contexte international pour les besoins de données les plus faibles (jusqu'à 10 Go). Si l'on tient compte de DIGI, l'offre la moins chère pour les profils en question diminuerait de près de deux tiers, ce qui ferait de la Belgique non plus le pays le plus cher, mais un pays proche de la France, où les prix sont plus bas. Actuellement, DIGI ne cible pas spécifiquement les clients ayant des besoins élevés en matière de données.



Sur le **marché fixe**, le lancement de DIGI modifie considérablement la position de la Belgique. Si DIGI devait se conformer à la méthodologie de l'étude la plus récente, le « prix minimum » en Belgique pour tous les profils Internet standalone serait remarquablement moins cher que dans n'importe quel pays voisin. Les prix sont deux fois moins élevés que ceux du pays le moins cher, la France. Il en va de même pour la combinaison 2P de l'internet fixe et de la téléphonie mobile. L'IBPT rappelle que l'offre fixe de DIGI n'est pour l'instant disponible qu'à Anderlecht et à Molenbeek-Saint-Jean.

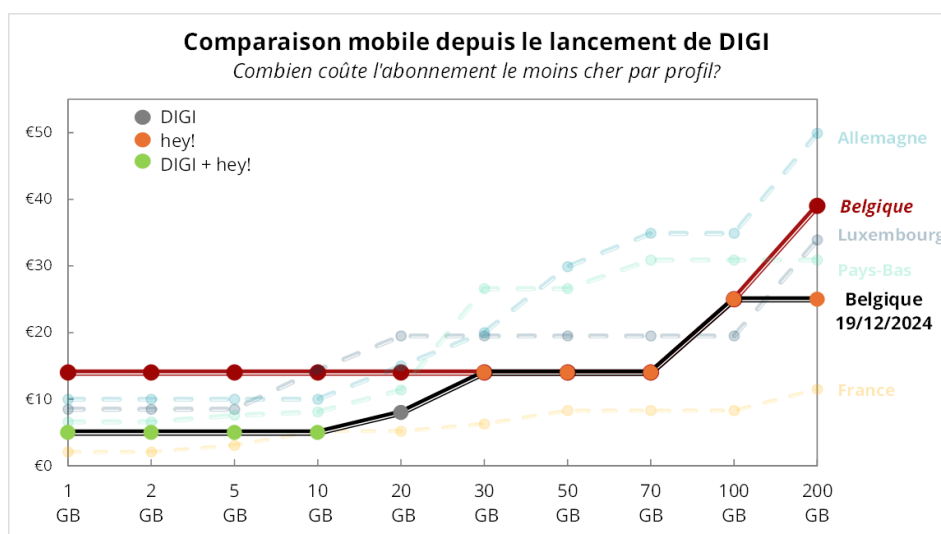
Comment les autres opérateurs réagissent-ils à l'arrivée de DIGI ?

Orange a rapidement annoncé qu'elle adaptera deux abonnements mobiles de sa marque hey! à partir du 18 décembre. Les deux abonnements offrent désormais des minutes d'appel et des SMS illimités, ainsi qu'une limite de données plus élevée. En outre, le prix de l'abonnement le moins cher est réduit

de 2 euros par rapport au prix précédent. Avec ces adaptations, hey! s'aligne immédiatement sur le prix de DIGI pour l'abonnement de 15 Go.

En outre, Proximus a annoncé le 16 décembre qu'elle doublait les volumes de données de ses abonnements Mobile Vikings avec effet immédiat. C'est certainement une amélioration pour les clients, mais pour des volumes de données similaires, l'offre de Mobile Vikings n'est pas plus intéressante, en termes de prix, que celle de hey! et/ou DIGI.

Le graphique ci-dessous simule l'impact de ces changements sur la position de la Belgique par rapport à ses pays voisins. Cette simulation est basée sur la dernière étude de prix internationale de l'IBPT. La ligne rouge montre la position de la Belgique sur la base des tarifs d'octobre 2024, tandis que la ligne verte montre les abonnements mobiles les moins chers en tenant compte du lancement de DIGI et des réactions ultérieures des concurrents.



Sur le **marché fixe**, les concurrents n'ont pas encore réagi au lancement de DIGI. Cela s'explique peut-être par le fait que l'offre de DIGI en matière d'internet fixe n'est actuellement disponible que dans une zone très limitée et qu'elle ne constitue pas pour l'instant une menace immédiate pour les autres opérateurs.

Compte tenu des récents changements et des adaptations futures possibles, l'IBPT s'attend à ce que la prochaine comparaison internationale (prévue pour 2025), en particulier sur le segment mobile, soit sensiblement différente de l'étude de 2024.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des services postaux et des télécommunications
Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles
T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be



Nouvelle adresse à partir du 23 décembre 2024 :
Boulevard du Roi Albert II **32, boîte 10** | 1000 Bruxelles